
Spéculation croissante : de l'appropriation et la marchandisation à la financiarisation de la nature

La finan... quoi ?

Le terme « financiarisation » peut paraître étranger, complexe, recherché. Il peut porter à se demander : « finan... quoi ? ». Or, il est de plus en plus présent dans les débats et dans les réflexions de la société civile, associé à la spéculation financière croissante sur les biens et les éléments de la nature, les forêts comprises, qui sont fondamentaux non seulement pour la vie des populations locales mais pour la planète entière.

Bien entendu, le phénomène n'est pas nouveau. La spéculation est propre au système économique capitaliste dominant et ce depuis le début, du fait de la nécessité permanente d'expansion du capital. Par l'application de politiques de libre-échange et de privatisation, le capital s'est approprié des biens naturels de plus en plus nombreux – terre, pétrole, énergie, minéraux, aliments – et il a envahi de nouveaux domaines, comme les services autrefois publics.

Ce processus d'appropriation croissante a été facilité par l'intervention des États, qui ont mis en place les cadres juridiques nécessaires à la privatisation. De même, ils ont permis la création d'une « infrastructure » financière – le marché financier – où l'on négocie des titres, et une série d'instruments financiers, comme les produits dérivés, les banques d'investissement, les fonds de couverture, les fonds indexés et les produits cotés en bourse, pour n'en mentionner que quelques-uns (voir le tableau des définitions).

Dans ce contexte et comme manifestation de l'accumulation et de la concentration croissantes de capital qui, périodiquement, font s'écrouler les marchés, des crises économiques et financières se sont succédé et, de façon générale, ont été « résolues » en déplaçant la frontière des investissements.

Le marché de produits financiers a pris un poids économique énorme par rapport au marché de produits réels. La spéculation a atteint des niveaux sans précédent dans les marchés financiers où

s'échangent des devises, des actions, des obligations d'État, des titres publics, etc. La valeur combinée de deux types de produits financiers – les produits dérivés et les actifs financiers conventionnels – est à peu près cinq fois plus élevée que le produit annuel des biens et des services du monde (<http://www.ft.org.ar/estrategia/ei1112/finanzas.htm>).

En ce moment où il existe plus de richesse privée que d'actifs financiers où l'investir, le besoin de créer de nouveaux actifs a fait s'étendre la spéculation financière vers de nouveaux espaces de la nature. Ainsi, tandis que le secteur financier croît sans arrêt, la production et l'emploi restent à la traîne, les salaires stagnent ou diminuent et les inégalités augmentent.

Définitions de base pour ne pas s'égarer dans le marché financier

Titre : document qui peut être acheté ou vendu et qui représente un droit sur une société (action) ou un prêt à longue échéance (obligation).

Instrument financier : document qui représente une dette ou un titre de créance.

Produits financiers : les instruments financiers proposés par les établissements financiers (dépôts bancaires, comptes courants, etc.)

Actif financier (conventionnel) : titres ou contrats qui canalisent l'investissement. Exemples : valeurs mobilières, actions, dépôts bancaires, valeurs immobilières, participation à des fonds d'investissement, etc.

Actif financier dérivé : instrument financier dont la valeur prix découle du prix d'un autre actif dénommé sous-jacent. L'investisseur mise sur une évolution déterminée de cet actif sous-jacent (à la hausse ou à la baisse) sur les marchés des valeurs. L'objectif des dérivés est de transférer le risque des sous-jacents. Les principaux marchés sont les marchés à terme organisés (futures), les options et les contrats d'échange de flux financiers (swaps).

Fonds d'investissement : institution qui réunit des fonds de plusieurs investisseurs pour les investir dans des instruments financiers divers.

Fonds de couverture : instrument financier d'investissement, qu'on appelle aussi fonds alternatifs (hedge funds en anglais). Il s'agit le plus souvent d'un fonds d'investissement privé ouvert à un nombre limité d'investisseurs capables d'un très fort investissement initial.

Fonds indexé : fonds d'investissement qui prend pour référence un indice boursier ou de rente fixe déterminé.

Banque d'investissement : institution financière qui s'occupe du financement d'entreprises et du courtage de nouvelles émissions d'actions et de bons.

Quelques caractéristiques

En quoi la financiarisation se différencie-t-elle d'autres initiatives de privatisation du capital ?

Antonio Tricarico, de la Campagne pour la réforme de la Banque mondiale, identifie quelques caractéristiques de la financiarisation. Il remarque le changement survenu dans le système financier, qui a fait prendre de l'importance à des institutions qui font des activités d'intermédiation financière mais ne sont pas réglementées comme les banques : les banques d'investissement, les fonds de couverture, etc. C'est ce qu'on appelle la « finance de l'ombre (shadow banking en anglais).

Une autre caractéristique est que la participation individuelle dans les opérations financière a augmenté, par la privatisation des pensions, par les crédits à la consommation, par les cartes de crédit, etc.

Tricarico souligne le double rôle que joue l'État dans la financiarisation : d'une part il cesse d'intervenir directement dans les politiques industrielles, dans les banques publiques et dans la prestation de services ; d'autre part il intervient fortement dans l'expansion du marché financier en fixant des politiques monétaires, en réduisant les impôts, en renflouant des institutions financières en faillite et, en définitive, en construisant « l'infrastructure » du marché financier mondial.

Les marchés financiers, les institutions financières et les élites financières sont parvenus à influencer de plus en plus sur la politique économique. Pour toutes ces raisons, la financiarisation se projette vers l'avenir en boycottant la recherche de solutions authentiques des problèmes économiques, écologiques et sociaux du moment, et en envahissant chaque fois plus de domaines de la vie et de la nature par l'intervention d'agents financiers.

La financiarisation de la nature

La crise financière, puis économique, de 2008 a poussé les grands investisseurs à chercher de nouvelles manières de placer leurs millions de dollars pour obtenir des profits aussi considérables que ceux qu'ils avaient pu réaliser dans les années 1980 et 1990. Ils ont vu la pénurie croissante de certains biens naturels comme une excellente occasion et se sont mis à spéculer sur les marchés des aliments, ce qui a donné lieu à la crise alimentaire de 2008-2009, pendant laquelle les prix des nourritures de base sont montés en flèche, touchant durement les secteurs les plus démunis des pays les plus pauvres.

Cela ne leur suffisant pas, les investisseurs se sont mis à travailler avec les gouvernements nationaux et les organismes internationaux à la création de nouveaux marchés, concernant d'autres aspects de la nature. L'expansion des frontières de la spéculation financière a porté à commercialiser les émissions de carbone et les fonctions des écosystèmes, dans la catégorie mercantile dénommée « services environnementaux ». Les agents du marché financier se sont fixé le but de consolider le marché du carbone et d'en créer d'autres : de l'eau, des espèces biologiques, de l'habitat, de la biodiversité.

La spéculation sur les émissions de carbone

Proposé pour la première fois dans les années 1960, le commerce des émissions [de carbone] a été développé par des économistes nord-américains, par des négociants en actifs dérivés et en matières premières, par des organisations écologistes « ultra-vertes » et par des alliances commerciales de Washington.

En 1997, les pressions du gouvernement de Bill Clinton réussissent à obtenir que le Protocole de Kyoto devienne un ensemble d'instruments du commerce du carbone (Al Gore, chargé de présenter à Kyoto l'ultimatum des États-Unis, est devenu par la suite un membre actif de ce marché). Dans les années 2000, les États-Unis rejettent le Protocole de Kyoto et l'Europe prend l'initiative de devenir l'hôte de ce qui est aujourd'hui le principal marché du carbone du monde, le « Système européen d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne » (ETS-EU).

La démarche internationale pour résoudre la crise climatique consiste toujours à construire un seul marché mondial du carbone, d'une valeur de milliards de dollars. Les marchés du carbone sont supposés rendre moins chères les réductions de la pollution due aux gaz d'effet de serre décrétées par les gouvernements ; en même temps, ils préservent les profits des entreprises.

Comme l'a déclaré ouvertement le directeur exécutif d'American Electric Power en octobre 2009, « si quelqu'un dit que la seule raison pour laquelle American Electric Power veut [investir dans un projet de compensation d'émissions dans les forêts boliviennes] c'est qu'elle ne veut pas fermer ses centrales au charbon, ma réponse est : Bien sûr, parce que nos centrales au charbon satisfont nos clients et que le rapport coût-bénéfice est très bon ! ».

En Europe, dix industries parmi les plus fortes consommatrices de combustibles fossiles font des profits extraordinaires grâce à l'excédent de permis de pollution que les gouvernements leur offrent gratuitement ; ces profits dépassent le budget total que l'Union européenne affecte à l'environnement. De plus, le marché du carbone offre aux investisseurs un moyen d'absorber l'excédent de capital. Bref, s'ils répondent en apparence aux exigences publiques d'action en faveur du climat, les marchés du carbone servent en fait les intérêts des élites.

Pour répondre à l'impératif de générer des profits, les banquiers, les commerçants en matières premières, les agents de produits financiers dérivés et les économistes néoclassiques (qui, avec les gouvernements du Nord, ont dominé le développement des marchés du carbone) ont dirigé leur ingéniosité à faire en sorte que le nouveau produit dispose de liquidités, qu'il soit comparable à d'autres marchandises, qu'il soit normalisé, et qu'il puisse être vendu rapidement dans une large sphère géographique. En même temps, ils se sont efforcés de ne pas faciliter la transition vers un système non dépendant des combustibles fossiles.

Toute marchandise, pour être interchangeable, doit être divisible et mesurable. Pour cette raison, les architectes du marché du carbone doivent construire leurs produits en se basant sur les molécules de dioxyde de carbone. Les départements gouvernementaux, les chercheurs des comités des Nations unies et des experts techniques en tous genres sont chargés de compter les molécules et de suivre leur parcours, des combustibles fossiles à la cheminée et du pot d'échappement à l'atmosphère, où elles circulent entre l'air, la mer, la végétation, les rochers, l'eau douce et ainsi de suite. Les politiciens, les diplomates et les fonctionnaires essaient ensuite d'assigner la responsabilité des flux de molécules, des réductions et des économies aux divers pays ou aux grandes entreprises.

Or, le comptage des molécules ignore – ou interfère avec – le besoin primordial pour résoudre le problème du changement climatique : comment instaurer un changement structurel à long terme qui permette d'éliminer notre dépendance des combustibles fossiles ? Ce qui se passe, c'est que les solutions qui proposent ce type de changement ne peuvent pas être mesurées, coupées et pliées comme une petite marchandise. Le comptage des molécules considère comme équivalentes toutes les technologies pour la réduction du carbone, indépendamment des changements structurels qu'elles puissent promouvoir. En outre, le fait de se centrer sur la position topographique des molécules ignore les facteurs historiques, sociaux et économiques du changement climatique, tandis que l'approche chimique fait perdre de vue la différence entre les molécules d'origine fossile et les molécules d'origine biotique.

L'incursion croissante du secteur financier dans les marchés du carbone fait que leurs produits « soient encore plus fongibles, abstraits et dissociés des considérations environnementales et sociales, et que leur simplification soit encore plus dissimulée ». En 2008, par exemple, le Crédit Suisse [groupe international de services financiers] a mis en route aux États-Unis une affaire de 200 millions de dollars, pour fusionner des projets de compensation de carbone qui se trouvaient à des étapes de développement différentes. Ensuite, il les a divisés pour les vendre aux spéculateurs. Tout comme les produits du marché de capital-risque occultaient leurs acheteurs et leurs vendeurs, avec les impacts économiques connus dans les quartiers à faibles revenus de [certaines villes des États-Unis comme] Detroit ou Los Angeles, les paquets de produits financiers du marché du carbone, avec leurs chaînes de valeur encore plus longues, occultent les impacts climatiques et sociaux que produisent, par exemple, les projets concernant le méthane des mines de charbon et les projets de biomasse en Chine, ou les centrales hydroélectriques, ou les élevages de porcs en Équateur.

Le marché du carbone n'est pas une forme de rendre écologique le capitalisme, ni une réforme comptable imposée « de l'extérieur » à des entreprises réticentes ; il s'agit plutôt d'une initiative néolibérale typique (peut-être spectaculairement mal conçue) dont le but est de créer de nouvelles possibilités de tirer profit des crises contemporaines.

Extrait de : “Mercados de carbono. La neoliberalización del clima”, Larry Lohmann, 2012, (http://wrm.org.uy/temas/REDD/mercados_de_carbono.pdf).

La Banque mondiale a plongé elle aussi dans le processus de financiarisation, en fournissant de l'argent à des projets et à des plans qui consolident la spéculation financière sur la nature. Sian Sullivan, du Réseau du Tiers Monde, mentionne à titre d'exemple le projet de la Banque mondiale en République démocratique du Congo, où des fonds sont versés pour que ce pays devienne un fournisseur de « services environnementaux commercialisables ». Cela inclurait d'offrir des crédits de carbone forestier (dans le cadre d'un système REDD+ ou par la compensation de biodiversité) dont la demande provient des industries extractives et de l'industrie forestière, les deux soutenues à leur tour par la Banque mondiale ([voir http://documents.worldbank.org/curated/en/2011/06/14597637/congo-republic-forestry-economic-diversification-project](http://documents.worldbank.org/curated/en/2011/06/14597637/congo-republic-forestry-economic-diversification-project)).

Bien que la Banque mondiale, les Nations unies (ONU) et les gouvernements des pays du Nord aient investi des milliards de dollars de l'argent public à la création d'une « infrastructure » qui permette au système REDD de fonctionner (lois, règlements, méthodes de calcul des existences en carbone, etc.), la plupart des analystes sont d'avis que REDD devrait fonctionner comme un mécanisme de marché et de compensation, c'est-à-dire comme un marché du carbone, et non grâce à des fonds publics et à des subventions.

En tant que mécanisme de marché, REDD ne fonctionnera que si les industries et les pays pollueurs y trouvent un intérêt et si les agents des marchés financiers ont intérêt à « compenser » et à « négocier » des activités polluantes au moyen de documents qui prouvent que du carbone a été stocké dans des forêts et des plantations industrielles d'arbres, et même dans d'autres sortes de cultures (couvertes par REDD+ et REDD++) dans les pays du Sud.

Dans la financiarisation, la valeur de tout ce qu'on échange – que ce soit tangible ou intangible, présent ou futur, qu'il s'agisse d'un travail, d'un produit, d'un service ou des éléments les plus inconcevables de la nature – devient un instrument financier ou un dérivé financier.

L'économiste Willem Buiter, de la transnationale de services financiers CITIGROUP (États-Unis), l'explique clairement : « J'espère voir un marché mondialement intégré de l'eau potable d'ici 25 à 30 ans. Une fois intégrés les marchés au comptant, les marchés à terme et d'autres instruments financiers dérivés pourront suivre. Il y aura de l'eau douce de différents types et degrés, tout comme on a aujourd'hui du pétrole brut lourd ou léger. À mon avis, l'eau deviendra l'actif le plus important de ceux qui ont une substance matérielle ; à côté d'elle, le pétrole, le cuivre, les produits agricoles et les métaux précieux sembleront minuscules » (<http://ftalphaville.ft.com/blog/2011/07/21/629881/willem-buiter-thinks-water-will-be-bigger-than-oil/>).

La financiarisation de la nature n'implique pas seulement de transformer en marchandise de nouveaux secteurs de la nature et ses composants, mais aussi d'en mettre la gestion entre les mains des marchés financiers, qui décideront, en fonction de leurs intérêts, de la manière d'investir l'énorme quantité de richesse privée et d'actifs disponibles, et de créer de nouvelles formes d'accumulation de capital.

Davantage d'impacts sur les communautés qui dépendent des forêts

L'expérience a déjà démontré que, pour les communautés qui dépendent de la forêt, l'expansion croissante du capital a des effets destructeurs sur la vie communautaire et sur la forêt. C'est ce qui se passe lorsque de grandes entreprises transnationales achètent de la terre ou obtiennent une concession dans une forêt pour exploiter le bois, pour construire un grand barrage, pour faire une plantation industrielle de palmier à huile, pour extraire du pétrole ou un minerai.

Avec la financiarisation, les problèmes sont semblables mais se manifestent avec plus d'intensité ; de nouveaux acteurs apparaissent, qui ne sont pas forcément présents dans le territoire, de sorte qu'on ne sait pas très bien qui ils sont, mais ce qui est clair est qu'ils agissent en association avec de grandes entreprises transnationales et avec des banques étatiques et privées, et que les États facilitent leurs activités en reformulant les cadres réglementaires nationaux et internationaux. D'autre part, les projets de conservation ou de protection de la nature cherchent aussi à être captés par le processus de financiarisation.

Certains programmes censément destinés à « conserver » la nature, comme les projets REDD et REDD+ (voir <http://www.wrm.org.uy/temas/REDD.html>), ont pour condition primordiale que la population de la zone à « conserver » ne l'utilise plus ; souvent, elle doit même la quitter. Cela constitue une violation du droit des peuples à exister en tant que tels, puisqu'on leur interdit de maintenir leur mode de vie et leur manière traditionnelle d'utiliser la forêt, les méthodes agricoles qui ont assuré leur subsistance, ou leur utilisation durable du bois pour fabriquer leurs maisons et leurs canoës.

Non au système REDD

La plupart des projets REDD sont réalisés dans des zones boisées qui appartiennent à des communautés indigènes et traditionnelles. Il a été signalé dans plusieurs cas que ces communautés n'avaient pas été dûment consultées pour obtenir leur acceptation de ces projets dans leurs territoires. Leurs droits sur les terres qu'elles occupent traditionnellement ne sont pas garantis, contrairement à ce que prévoit la Déclaration de l'ONU sur les droits indigènes (DDPI). Dans un atelier organisé en Australie le mois de mars dernier, avec des peuples indigènes, il a été reconnu que, si plusieurs normes nationales et internationales sur REDD contiennent des sauvegardes et des politiques concernant les droits indigènes, aucun contrôle n'est prévu pour voir si elles sont respectées.

Bien que certaines organisations indigènes aient signé des conventions et reçu de l'argent pour conserver leurs forêts (comme elles l'ont toujours fait), il est de plus en plus évident que les communautés n'en sont pas toujours bénéficiaires. Souvent, les contrats de ce genre finissent par provoquer des divisions internes, un résultat fréquent des projets mis en œuvre de façon verticale et sans processus de consultation.

Tout cela explique pourquoi les organisations indigènes s'opposent de plus en plus à REDD et REDD+. Dernièrement, à l'occasion du Sommet des Peuples de Rio+20, les organisations indigènes ont produit deux déclarations importantes :

- La déclaration dénommée Kari-Oca 2 (<http://indigenous4motherearthrioplus20.org/kari-oca-2-declaration/>), qui fait suite à la première déclaration des peuples indigènes faite à Rio de Janeiro en 1992, refuse catégoriquement REDD et REDD+ et considère « l'économie verte » et le « capitalisme vert » comme des successeurs du colonialisme. L'appropriation croissante de terres indigènes pour les activités lucratives des entreprises transnationales a fait augmenter la violence contre les

peuples indigènes. La déclaration affirme que la « Mère Nature » doit être soignée, et non commercialisée ou exploitée, comme le fait le marché du carbone. Pour cette raison, REDD est une fausse solution : il permet qu'une activité destructrice, qui porte atteinte aux communautés locales et, en particulier, aux peuples indigènes, devienne « durable » dans la mesure où elle est compensée par le stockage supposé de carbone à un autre endroit. C'est pourquoi ils affirment que REDD viole le droit des peuples à l'autodétermination et au contrôle de leurs territoires. Avant de penser à des projets REDD ou autres, ce qui est vraiment urgent c'est de reconnaître leurs droits, comme prévu par l'UNDRIP.

- Dans l'autre déclaration

(<http://www.redd-monitor.org/2012/06/19/no-redd-in-rio-20-a-declaration-to-decolonize-the-earth-and-the-sky/#po>), l'Alliance mondiale des peuples indigènes et des communautés locales contre REDD et pour la vie manifeste elle aussi son refus catégorique de REDD et de REDD+, analyse ce qui s'est passé dans la pratique et dénonce que REDD est associé au processus actuel de concentration ou d'accaparement de terres, surtout sur le continent africain. « En fait, tous les effets négatifs de REDD+ que l'ONU avait prévus sont en train de se produire. En Afrique, par exemple, REDD+, les crédits de carbone, les agrocombustibles et l'agriculture pour l'exportation sont en train de provoquer un grand accaparement de terres. D'autre part, du moment que REDD+ inclut maintenant les plantations d'arbres et l'agriculture, les plantations existantes, les agrocombustibles et les cultures pour l'exportation pourraient devenir des projets de compensation d'émissions. Les spécialistes préviennent que trois quarts de la population et deux tiers des terres d'Afrique sont déjà menacés, et que REDD peut finir par créer 'des générations de paysans sans terre'. En Afrique, REDD+ apparaît comme une nouvelle forme de colonialisme et d'asservissement économique, et comme le moteur d'un accaparement de terres d'une portée telle qu'il pourrait être considéré comme l'expropriation de tout le continent ».

Une partie de ces informations provient de l'article "Can REDD ever become green", de Gleb Raycorodetsky (<http://ourworld.unu.edu/en/can-redd-ever-become-green/>).

De la valeur de la nature à son prix

N'importe quelle personne sensible et sensée se rend compte que la valeur et le prix sont deux choses différentes : un fleuve, une forêt ou une montagne ont une valeur immense, mais comment peut-on en fixer le prix ?

Certains économistes ont fixé le prix de ce qu'ils appellent « services écosystémiques » ou services environnementaux, c'est-à-dire aux fonctions des écosystèmes et aux phénomènes associés, comme le paiement des services environnementaux et leur commercialisation. Par exemple, dans le cas des forêts, leurs fonctions de stockage du carbone, de maintien de la biodiversité et de contribution au cycle de l'eau seraient commercialisées en tant que « services environnementaux » (voir le bulletin n° 175 du WRM). Les services fournis par les écosystèmes vaudraient entre 16 et 54 milliards de dollars, disent-ils.

Un courant de l'économie (l'économie environnementale) affirme que le fait d'assigner un prix à la nature finira par encourager les affaires et les politiques orientées vers la « durabilité environnementale ». Cette idée est le fondement de « l'économie verte », qui a déjà fait des adeptes à des endroits stratégiques et dont nous avons déjà parlé (voir les bulletins n° 175 et n° 176 du WRM). Un des piliers de l'économie verte est la fixation du prix des fonctions des écosystèmes.

Dans ce but a été rédigé le rapport « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB d'après l'anglais), commandé et financé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), par la Commission européenne et par les ministères de l'Environnement d'Allemagne, du Royaume Uni, des Pays-Bas, de Norvège, de Suède et du Japon. Le rapport documente la valeur milliardaire des forêts, de l'eau douce, des sols et des récifs coralliens dans l'économie mondiale.

Le projet TEEB découle d'une demande formulée en 2007 par le G8+5, c'est-à-dire le groupe de huit pays industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume Uni et Russie) plus cinq nouvelles puissances économiques (Brésil, Chine, Inde, Mexique et Afrique du Sud). Il a été dirigé par Pavan Sukhdev, de la Deutsche Bank, et il dispose de près de 4 millions de dollars fournis par la Commission européenne, l'Allemagne et la Norvège. Ses recommandations ont été présentées aux Conférences des Parties (CdP) 2008 et 2010 de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique ; elles ont été bien accueillies par le Plan stratégique de la Convention et sont appliquées aujourd'hui dans plusieurs contextes.

Suivant cette orientation, le Conseil mondial des affaires pour le développement durable (WBCSD d'après l'anglais), avec le cabinet d'audit Pricewaterhouse Coopers, l'organisation conservatinniste UICN et la société conseil Environmental Resources Management (ERM), ont publié un guide pour l'évaluation des écosystèmes (Guide to Corporate Ecosystem Valuation). Il s'agit d'une méthodologie comptable qui vise à faciliter la prise de décisions commerciales fondées, en fixant une valeur explicite aussi bien à la dégradation des écosystèmes qu'aux bénéfices apportés par les fonctions qu'ils accomplissent.

Dans le cadre de l'économie verte

L'économie verte a été proposée par le PNUE pour répondre à la grave crise environnementale que les gouvernements du monde avaient reconnue au Sommet de la Terre de 1992.

La notion de « développement durable » apparue à l'époque s'est maintenant élargie, donnant lieu à celle d'économie verte. Les deux approches ont quelque chose en commun : elles insistent sur le fait qu'il est possible, moyennant quelques ajustements, de maintenir le même système de production, commercial, financier et de consommation et, en même temps, « d'augmenter le bien-être humain et la justice sociale, tout en réduisant de façon significative les risques environnementaux et la pénurie écologique ». Or, aucune des deux ne traite de la racine du problème : le système capitaliste et sa logique de croissance sans fin au prix de l'exploitation, de l'extinction et de l'exclusion.

Ce qui a changé, c'est que le capitalisme s'est vêtu de vert : de nouvelles affaires sont apparues, concernant tout ce qui est « bio », « éco » ou « durable ». Les grandes entreprises ont commencé à parler de « responsabilité sociale » et à s'efforcer de donner une image « écologiquement responsable », au moyen d'artifices tels que la « compensation » de la pollution. Dans ce dernier cas, le coût de la conservation de la nature dans une zone déterminée – par exemple, la conservation du carbone stocké dans une forêt – serait payé par une activité polluante ou destructrice, par le biais d'un marché (« du carbone », ou « de la biodiversité »). C'est-à-dire que, tandis qu'une zone est conservée, une autre est détruite, et les communautés locales finissent, en général, par être expulsées et gravement atteintes. Une situation contradictoire est ainsi créée : la destruction de l'environnement assure une valeur marchande à la conservation, de sorte que cette destruction devient nécessaire pour soutenir la demande de ce mécanisme de conservation. Une plus forte destruction peut se traduire par des profits plus élevés.

D'autre part, pour pouvoir faire des affaires autour de la conservation il est nécessaire de lui fixer un prix, de la quantifier. La valeur monétaire, ou le prix, que l'on assigne aux espaces où la nature reste intacte porte les gouvernements et les investisseurs à les accaparer, avec de graves conséquences pour les communautés : elles finissent par être expulsées de leurs territoires, et leurs connaissances, leurs pratiques et leurs valeurs culturelles – qui ont toujours contribué à conserver la biodiversité – finissent par se perdre, non seulement pour le présent mais comme option valable pour l'avenir.

L'économie verte est donc une nouvelle stratégie du capitalisme pour réorienter les investissements vers la nature, qu'il transforme en « capital naturel » et autour de laquelle des marchés sont créés et des prix sont fixés. On négocie sur la pollution et sur la conservation, on propose de nouvelles technologies supposées propres, comme les agrocombustibles, mais en les appliquant avec la même logique intensive et à grande échelle qui implique une plus grande appropriation et de plus forts impacts sur la société et l'environnement ; on cherche à créer de nouveaux marchés de la nature, comme le « commerce des émissions de carbone » qui fait partie du marché financier ; on donne aux grandes entreprises un rôle prépondérant.

C'est ainsi que la financiarisation s'insère dans l'économie verte et la complète à la perfection, puisque les deux vont dans le même sens : commercialiser tous les aspects de la vie et spéculer sur eux. Cette logique est intolérable pour ceux qui luttent pour arrêter la destruction des forêts et des autres domaines naturels importants, qui n'ont pas de prix mais qui ont une valeur énorme pour les communautés locales et pour l'humanité.

Pour affronter la financiarisation

L'humanité, avec son modèle capitaliste prédominant, se trouve dans une impasse. Un changement de cap s'impose, et il devient indispensable que les États et les gouvernements redéfinissent leur fonction et leur engagement à l'égard des peuples. En ce moment, les politiques en général visent à affecter l'argent public au soutien des grands projets – qui profitent aux grandes entreprises et aux banques – et au « sauvetage » des groupes spéculateurs qui causent les crises ; elles se tournent vers des mécanismes pervers, comme le commerce des services environnementaux, qui renforcent la marchandisation et la financiarisation de la nature.

Ceci est inacceptable. Il est grand temps que l'argent des peuples soit affecté à des politiques publiques qui soutiennent les communautés vraiment désireuses de conserver et de récupérer leurs forêts et leurs territoires, et les communautés paysannes dont les méthodes agricoles leur ont permis de cohabiter et d'interagir avec la forêt.

Les mouvements sociaux sont en train de construire des alliances entre ceux qui combattent le système financier international, ceux qui luttent contre la privatisation de la nature, et ceux qui se battent quotidiennement pour leurs territoires et leurs écosystèmes. À Cochabamba, le premier Sommet des Peuples a engendré une alliance populaire d'organisations non gouvernementales, de réseaux et de mouvements sociaux, qui cherchait à formuler son propre programme. Ce processus a continué à l'occasion de Rio+20 ; il a abouti à une position commune, contraire à « l'économie verte », et à un programme collectif. Il faut persévérer sur cette voie pour pouvoir combattre avec efficacité les grandes entreprises et institutions financières responsables de la financiarisation de la nature et de la vie en général.

Pour commencer, il est aujourd'hui impérieux que les mouvements et les organisations de la société civile exigent des informations claires sur les initiatives de financiarisation qui avancent rapidement dans les pays du Sud et, en particulier, sur le rôle des États qui, sans consulter personne, en proposant et en adoptant des lois et des décrets souvent contraires aux constitutions et aux accords internationaux en vigueur, favorisent les affaires du capital financier et leur appropriation des territoires et de la nature.

Nous devons tous faire l'effort de faciliter le débat en traduisant dans un langage aussi simple que possible les aspects « techniques » et apparemment complexes de la financiarisation : plus nous serons nombreux à maîtriser le sujet et à comprendre sa perversité et son impact sur la vie des communautés tributaires des forêts, sur la nature en général et, à la longue, sur tous les peuples, plus nous aurons la possibilité de construire un front solide pour combattre cette tendance.

La nature n'est pas à vendre, elle n'a pas de prix, et il faut la défendre !

Le présent article est basé sur les connaissances et les réflexions de divers auteurs, en particulier : Antonio Tricarico, de la Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM, Italie), atricarico@crbm.org, "The 'financial enclosure' of the commons", octobre 2011, http://www.un-ngls.org/gsp/docs/Financialisazione_natural_resources_draft_2.pdf, et sa communication "Financialisation and nature", avril 2012, présentée à la table ronde organisée par l'Institute for Policy Studies et intitulée "Financialization of Nature: A Roundtable Discussion" () ; Sian Sullivan, du Third World Network, "Financialisation, Biodiversity Conservation and Equity: some Currents and Concerns" 2012, <http://www.twinside.org.sg/title/end/pdf/end16.pdf> ; Larry Lohmann, "Mercados de carbono. La neoliberalización del clima", 2012, http://wrm.org.uy/temas/REDD/mercados_de_carbono.pdf.

